Culture et vie de campus Publié le 19 juillet 2024 Mis à jour le 1 octobre 2024

Télécharger le PDF



CONTRIBUTION DE VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS

La CVEC est destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé. Les Crous sont chargés de la collecte de la CVEC. Une grande partie des sommes collectées (85 % du montant total) est reversée aux établissements désignés par la réglementation comme bénéficiaires et une autre partie (15 % du montant total) revient aux Crous qui utilisent ces fonds pour :

Culture et vie de campus

Publié le 19 juillet 2024, Mis à jour le 1 octobre 2024

- mener des projets en propre, proposés par les services internes, les restaurants ou les résidences universitaires ;
- soutenir des projets, portés par des établissments, bénéficiaires ou non, des associations étudiantes ou d'autres partenaires (associations non étudiantes du territoire, collectivités, etc.). à cet égard, les Crous doivent porter une attention particulière aux étudiants des établissements :- non bénéficiaires,
- où peu d'actions sont déployées,
- éloignés des grands centres urbains et universitaires.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

les Crous

Culture et vie de campus

Publié le 19 juillet 2024, Mis à jour le 1 octobre 2024



Culture et vie de campus

Publié le 19 juillet 2024, Mis à jour le 1 octobre 2024



Free'stival - Crous de Lyon © Lionel Rault - 2023

MONTANTS COLLECTÉS :

En 2022-2023, 2 594 938 attestations CVEC avaient été délivrées au 31 mai 2023 (date de fermeture de la campagne) aux étudiants inscrits en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur, soit 11,2 % de plus qu'en 2021-2022.

Le montant net collecté au titre de la campagne 2022-2023 s'est élevé à 160 747 740 euros, soit 7,2 % de plus qu'en 2022-2023. En application de la réglementation, 15 % du montant net collecté est revenu aux Crous, soit 24 112 160,88 euros.

Les 136 635 579,12 euros restant ont été répartis entre les 637 établissements ayant déposé une liste d'inscrits avant le 31 mai 2023, ce qui représente un montant de 70,76 euros par étudiant inscrit pour une première catégorie d'établissements (établissements publics dépendant du MESR) et de 48,76 euros par étudiant inscrit pour la seconde catégorie).

USAGE DE LA CVEC PAR LES CROUS

Culture et vie de campus

Publié le 19 juillet 2024, Mis à jour le 1 octobre 2024

En 2023, les Crous ont engagé plus de 21,6 Meuros à destination de projets permettant l'amélioration de la vie étudiante.

En 2023, le Cnous a renforcé l'harmonisation de l'usage de la CVEC au sein du réseau, par le biais d'un règlement national et d'une circulaire précisant les critères d'éligibilité autorisant le financement de projets sur des fonds CVEC des Crous.

Ainsi, les projets des partenaires des Crous reçoivent les mêmes réponses sur l'opportunité du financement de leur projet, quel que soit leur territoire.

Le bilan détaillé de l'usage de la CVEC est présenté annuellement dans le cadre de l'enquête réalisée par le ministère et en commission vie étudiante du Cnous.

LES DISPOSITIFS NATIONAUX

CONCOURS DE CRÉATION ÉTUDIANTE

Depuis plus de 25 ans, les Crous organisent chaque année des concours nationaux de création étudiante pour permettre aux jeunes d'exprimer leur talent. Chaque concours est co-porté par le Cnous et un Crous pilote.

Les concours de la bande-dessinée (BD), du film court, de l'écriture de nouvelle et de la photographie sont autour d'un thème tandis que la danse, la musique et le théâtre sont libres.

Les récompenses ne sont pas seulement monétaire : les lauréats se voient publiés dans un recueil pour le concours de nouvelle et celui de la bande dessinée ; ils font l'objet d'une exposition comme pour le concours de photographie, ou font des représentations sur scène pour les trois tremplins (musique, théâtre et danse). Ces manifestations sont aussi l'occasion pour eux de rencontrer des professionnels et d'autres artistes, lors de festivals ou de salons par exemple.

Pour l'année universitaire 2022-2023, le thème était « Métamorphose ». Avec près de 2 500 candidatures sur l'ensemble de la France, on constate une hausse de la participation sur l'ensemble des concours par rapport à

l'année précédente. Comme tous les ans, le concours de nouvelle rassemble le plus de candidatures avec 925 projets déposés. Il est suivi par les concours de photo (441) et de musique (402). Viennent ensuite la BD (293), le film court (208), puis la danse (140) et le théâtre (51), pour lesquels on remarque une augmentation par rapport à l'année précédente.

En 2023, les Crous ont signé un nouveau partenariat national avec l'association des Promenades Photographiques qui prévoit l'invitation des lauréats du concours photo sur l'événement « Jours de Fête » à Blois et la participation du premier prix au « Campus International », stage de création photographique de dix jours à Blois.

Radio Campus France était présente sur les finales de musique et de théâtre et, à cette occasion, a interviewé les finalistes.

RÉPARTITION DES CANDIDATURES PAR CONCOURS 2022-202

-

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

les Crous

Culture et vie de campus

Publié le 19 juillet 2024, Mis à jour le 1 octobre 2024



Culture et vie de campus

Publié le 19 juillet 2024, Mis à jour le 1 octobre 2024

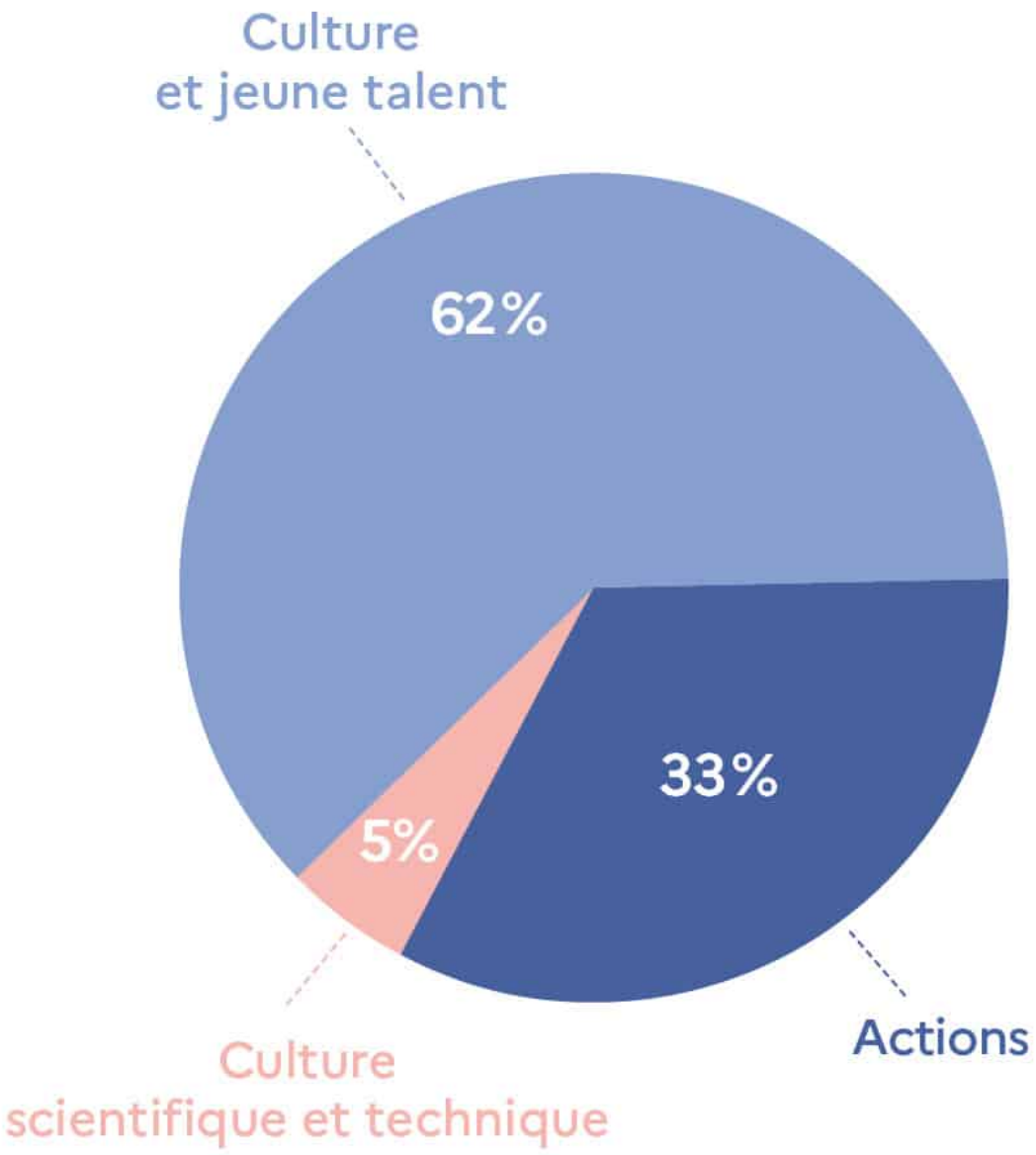
< FREE'STIVAL - CROUS DE LYON ‰ LIONEL RAULT - 2023 CULTURE-ACTIONS

Depuis plus de trente ans, Culture ActionS permet aux étudiants d'être accompagnés et financés pour leurs projets culturels, citoyens ou solidaires. En 2023, ce dispositif a permis d'accompagner plus de 600 initiatives étudiantes.

Cela représente plus de 600 000 euros de subventions, pour une enveloppe moyenne de 1 000 euros par projet.

Culture et vie de campus

Publié le 19 juillet 2024, Mis à jour le 1 octobre 2024



Les jurys nationaux Culture ActionS se sont tenus à Paris les 20 et 21 novembre 2023. Composés de représentants du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, du ministère de la Culture, du Crous, du réseau Art+Université+Culture, du Réseau Vie Etudiante (RVE), de France Université, du réseau Animafac et d'un élu étudiant du Cnous, ils ont auditionné une vingtaine de porteurs étudiants présentant leurs projets. Neuf prix ont été décernés à la suite des délibérations.

En cohérence avec le groupe de travail sur les appels à projets CVEC au sein des Crous, un groupe de travail

sur Culture ActionS a été lancé en 2023 et se poursuivra en 2024, afin d'améliorer l'harmonisation entre les deux dispositifs nationaux d'aide aux projets étudiants du réseau.

LES€PROJETS CULTURELS MENÉS DANS LE RÉSEAU DES CROUS

Au-delà des dispositifs nationaux, les Crous mènent depuis plusieurs années une politique culturelle ambitieuse et proposent aux étudiants de nombreuses animations, spectacles ou concerts aussi bien au sein de leurs propres lieux culturels (théâtre Mansart, théâtre Vladimir Canter, galerie Awen, Casa studientina...) qu'avec les structures partenaires du territoire. On compte des ateliers, des résidences d'artiste, des rencontres et des visites variées, adaptés au territoire et aux besoins des étudiants.

QUELQUES PROJETS MENÉS DANS LES SERVICES CULTURE ET VIE DE CAMPUS CROUS EN 2023 :

- Le Crous Amiens-Picardie a organisé, en partenariat avec l'équipe des ateliers d'écriture de la Chouette Imprévue, une Journée Master Class sur le thème « Vivre et écrire la poésie » avec la poète Patricia Castex Menier. L'événement s'est déroulé le 11 mai 2023, au Chaudron ? Scène des étudiants, à sa résidence du Castillon. Lectures et table ronde ont eu lieu le matin et, l'après-midi, un atelier d'écriture poétique a été proposé, avec un pot en fin de journée ainsi qu'une séance de dédicace.
- Pour la première fois, le Crous de Clermont-Auvergne a associé sa finale régionale du tremplin Pulsations au nouveau tremplin Europavox Campus, organisé par Europavox et l'Université Clermont-Auvergne le 22 février 2023 à la Coopérative de mai. Lors de cette finale, les groupes ou les artistes étudiants sélectionnés ont eu à la fois l'opportunité de gagner une place en finale nationale du concours Pulsations, à Bordeaux le 2 juin 2023, mais aussi celle de participer à la finale européenne d'Europavox Campus le 26 avril 2023.
- Le 5 avril 2023, le Crous Lorraine a organisé un open mic 100 % rap à la MDE Artem. La soirée, sur le thème de la « proximité tranquille », fût animée par Woodsdad qui assura également un showcase.



« Mayotte La Réunion d'un territoire à l'autre »Crous de La Reunion et de Mayotte © Catherine Pey - 2023

PARTENARIATS AVEC LES INSTITUTIONS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Culture et vie de campus

Publié le 19 juillet 2024, Mis à jour le 1 octobre 2024

JOURNÉES DES ARTS ET DE LA CULTURE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (JACES)

La 10ème édition des Journées des Arts et de la Culture dans l'enseignement supérieur s'est déroulée du 3 au 5 avril 2023, avec pour marraine l'écrivaine, journaliste et réalisatrice Flore Vasseur. Cette année, les établissements partenaires ont présenté plus de 400 projets. Parmi eux, quatorze Crous ont organisé ou co-organisé une quarantaine d'événements sur l'ensemble du territoire tels que les finales des tremplins régionaux de Pulsations à Bordeaux et à Lyon, des ateliers d'arts plastiques itinérants au Crous de Nice ou encore la 27ème édition du Festival de Théâtre étudiant Les Fous de la rampe, à la Maison de l'Étudiant de Caen (en partenariat avec l'université de Caen Normandie).

RENCONTRES SUR L'ACTION CULTURELLE ET ARTISTIQUE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les 10èmes Rencontres sur l'action culturelle et artistique dans l'enseignement supérieur ont eu lieu le mardi 27 juin 2023 sur le thème des « Dynamiques Partenariales ».

Trois axes de réflexion ont été abordés lors de cet évènement :
- Actions favorisant le croisement des publics comme par exemple à travers des actions culturelles dans des lieux atypiques (EPHAD, établissements pénitentiaires, etc.) ;
- Actions s'étendant sur un large territoire, notamment sur les communes où se trouvent des campus éloignés du siège des établissements ou des campus connectés ;
- Actions présentant un caractère structurant sur un territoire, s'inscrivant dans la durée et impliquant une diversité d'acteurs.

Dans le cadre du deuxième axe, le Crous de La Réunion et de Mayotte est intervenu au côté du Centre universitaire de formation et de recherche de Mayotte sur leur projet « Mayotte La Réunion d'un territoire à l'autre ». Ce projet vise notamment à favoriser les échanges entre étudiants mahorais et étudiants réunionnais pratiquant la danse dans le cadre de leur formation universitaire ainsi que des rencontres entre chorégraphes des deux régions pour mener un travail commun.

CONVENTION ‹ UNIVERSITÉ, LIEUX DE CULTURE ›

Culture et vie de campus

Publié le 19 juillet 2024, Mis à jour le 1 octobre 2024

Tout au long de l'année 2023, le Cnous, membre du comité, composé du ministère de l'Enseignement supérieur, du ministère de la Culture, du réseau Art+Université+Culture et de France Université, a poursuivi ses travaux à travers des réunions régulières.



Crous de Rennes - Bretagne © Ophélie Bolon

SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT D'ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES NATIONALES

Le Cnous soutient plusieurs associations étudiantes au titre de leurs missions nationales ou de projets spécifiques. Plusieurs conventions se sont poursuivies en 2023. On citera notamment les partenariats avec Animafac, pour soutenir la promotion et la valorisation de l'engagement étudiant et avec Erasmus Student Network, visant à aider l'intégration des étudiants internationaux sur les campus français à travers des dispositifs tels que les Nuits des étudiants du monde (en coopération avec l'AVUF), Buddy System, WeShareWeCare, etc.

DES PARTENARIATS POUR FAVORISER LA CULTURE ET LES LOISIRS

En 2023, le réseau des Crous a poursuivi ses efforts en matière de partenariats avec de nombreux acteurs pour favoriser la pratique de la culture et des loisirs auprès des étudiants

CROUSPLAY

Culture et vie de campus

Publié le 19 juillet 2024, Mis à jour le 1 octobre 2024

Lancé en 2022, le dispositif Crousplay, en partenariat avec Asmodée et la Fondation Libellud, a continué en 2023 de se développer au sein du réseau des Crous. Ce projet vise à proposer des actions de médiation ludiques à destination des étudiants, Asmodée et la fondation fournissant les ludothèques (plus de 70 jeux) et les Crous mettant en place des temps d'activités tout au long de l'année (évènements, tournois, lieux dédiés, animateurs...). Il permet ainsi de lutter de manière ludique contre l'isolement et favorise la vie sociale des étudiants.

DISPOSITIFS DE VACANCES À PETITS PRIX

Dans le cadre d'1 Bus pour 1 Campus, dispositif co-porté par les Crous et l'UCPA et soutenu par l'ANCV, 970 étudiants boursiers ont pu partir en 2023 : 190 sur les séjours de printemps, 112 durant l'été et 668 pendant les vacances de Noël avec des séjours 100 % ski.

Le réseau des Crous relaie aussi le dispositif Départ 18:25, porté par l'ANCV, qui propose aux 18-25 ans une aide financière, sous conditions de statut ou de ressources pour leur permettre de partir en vacances. 12 431 jeunes boursiers (soit environ un tiers des partants) ont ainsi pu bénéficier du dispositif et de l'aide financière Départ 18:25.



Demi-finale du concours de musique « Pulsations » - Crous de Bordeaux - Aquitaine © Dénys Mégarni-Leroux - 2023

MENTORAT ET ENGAGEMENT

En 2023, les Crous poursuivent la promotion auprès des étudiants de divers dispositifs d'encouragement à l'engagement civique et citoyen et de soutien aux étudiants.

Le Cnous agit ainsi dans le cadre d'une convention avec l'AFEV pour inciter les étudiant à s'engager dans des actions de solidarité via notamment les plateformes de l'engagement, Démo'Campus, les colocations solidaires (Kaps) et l'animation de tiers-lieux.

Le Cnous et Article 1 collaborent dans une volonté commune de favoriser la réussite des étudiants, notamment celle des étudiants boursiers à travers divers dispositifs programmes d'accompagnement mis en oeuvre par Article 1 : DEMA1N.org ; Jobready.fr ; Inspire-orientation.org.

Le Cnous s'engage aux côtés de La Chance, afin de faire connaitre ses actions de soutien aux étudiants boursiers qui souhaitent se professionnaliser dans le journalisme. L'association informe et oriente les jeunes issus de tous milieux sur les métiers du journalisme et propose un accompagnement et une préparation aux concours d'entrée en école de journalisme.

Le partenariat entre la Réserve Civique et le Cnous vise à favoriser les synergies en faveur de l'engagement bénévole, notamment à travers la promotion de la plateforme Jeveuxaider.gouv.fr, pilotée par la Réserve Civique et qui permet à tous de trouver facilement des missions de bénévolat, quel que soit le domaine, les compétences ou le temps à y accorder.

LA DÉLÉGATION INTERMINISTÉRIELLE À LA LUTTE CONTRE LE RACISME, L'ANTISÉMITISME ET LA HAINE ANTI-LGBT (DILCRAH)

Comme les années précédentes, en 2023, le Cnous s'est engagé aux côtés de la Dilcrah pour soutenir le Prix Ilan Halimi qui valorise les projets portés par des jeunes de moins de vingt-cinq ans pour favoriser la tolérance.

EGALITÉ DES CHANCES ET INSERTION

Les Crous ont signé une convention avec l'APEC pour proposer aux étudiants des informations utiles dans la recherche de leur premier emploi, d'un stage ou d'une alternance. Ce partenariat prévoit également des actions auprès des étudiants en fin d'études et une communication auprès des employeurs et des branches professionnelles pour favoriser l'embauche des jeunes diplômés. Des conseils et des offres APEC sont référencées sur le site Jobaviz et des actions d'accompagnement des étudiants (Bac+3 et +5) employés ou engagés en service civique au sein des Crous sont également prévues.

Les Crous ont également signé une convention avec Info Jeunes France qui vise à fournir aux étudiants des informations utiles sur leurs droits. Le partenariat permet d'organiser des ateliers en résidence universitaire, de participer conjointement à des forums de jobs ou encore de cofinancer des actions à destination des étudiants.

Le Cnous a conventionné avec la Direction du service national et de la jeunesse pour communiquer sur les dispositifs jeunesse du ministère des Armées, relayer leur offre de stage disponible sur le site internet « 1ère expérience défense » et mettre en relation les acteurs locaux dans le cadre d'instances partenariales.

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES ET LES DISCRIMINATIONS

Depuis 2017, le ministère de l'Enseignement supérieur a mis en place une politique incitative pour sensibiliser sur l'existence des violences sexistes et sexuelles (VSS). La loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 a développé un plan d'action relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Le réseau des Crous s'est pleinement inscrit dans ce mouvement en mettant en place des dispositifs de signalement des actes de violences, de discriminations, de harcèlement et d'agissements sexistes.

Si ces dispositifs ont d'abord concerné les personnels, des cellules d'écoute et d'orientation à destination des étudiants sont en cours de déploiement sur l'ensemble du réseau des Crous. Elles seront toutes opérationnelles à la rentrée 2024.

LES CELLULES D'ÉCOUTE DES CROUS

Les cellules mises en place dans le réseau des Crous recueillent des plaintes ou témoignages pour tous les actes de VSS, de harcèlement ou discriminants (lgbtphobies, racisme, antisémitisme, liés au handicap, etc.). Elles peuvent être faites par plusieurs canaux (téléphone, mail, etc.) et la victime peut être reçue par des personnels formés à l'écoute ou par des associations partenaires spécialisées sur ces thématiques.

Une fois la plainte reçue, diverses procédures sont prévues en fonction de la nature de l'acte visé, allant de l'accompagnement psychologique ou vers les services spécialisés à des enquêtes internes et sanctions si un personnel du Crous est mis en cause. Certains Crous ont également fait des dépôts de plainte avec ou pour la victime ou des saisines du Procureur de la République dans le cadre de l'article 40 du code de procédure pénale.

Culture et vie de campus

Publié le 19 juillet 2024, Mis à jour le 1 octobre 2024



Free'stival, Crous de Lyon © Lionel Rault - 2023

Publié le 19 juillet 2024, Mis à jour le 1 octobre 2024



Crous de Montpellier - Occitanie © Semenutine -

2024 **SANTÉ, SPORT ET BIEN-ÊTRE**

ASSURANCE MALADIE

Culture et vie de campus

Publié le 19 juillet 2024, Mis à jour le 1 octobre 2024

Le Cnous fait partie des signataires historiques de la convention multipartenariale avec l'Assurance Maladie qui vise notamment à lutter contre le non-recours aux droits sociaux. Les actions conduites permettent d'inciter les étudiants à créer leur compte AMELI et à leur faire connaitre le système de santé et éviter le non-recours au droit, en particulier à la complémentaire santé solidaire.

En 2023, les Crous ont été fer de lance des actions menées par l'Assurance Maladie sur la communication à destination du public jeune : participation à des roadshows ou bien la mise en place de guichets uniques d'accueil avec prise de rendez-vous, ou encore formation des services sociaux.

NIGHTLINE

Le Cnous a renouvelé sa convention avec Nightline pour favoriser les échanges régionaux, entre les référents Crous et les délégués territoriaux de l'association, assurer une communication d'ampleur sur les services de Nightline et sur ceux des Crous auprès des étudiants et soutenir l'activité recherche de Nightline afin de faire progresser les connaissances en matière de santé mentale des étudiants et analyser les actions de l'association.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT UNIVERSITAIRE (FFSU)

Une convention avec la Fédération Française du Sport Universitaire (FFSU) a été signée pour mener des actions permettant de développer la pratique sportive des étudiants, ajuster et adapter l'offre sportive, développer la prévention et la promotion du sport santé et du bien-être et développer des animations sportives au sein des résidences étudiantes.

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE DES ÉTUDIANTS

Le réseau des Crous a renouvelé le marché relatif à sa ligne d'écoute pour les étudiants en difficulté psychologique. Cette ligne, est accessible 7 jours/7 et 24h/24. Entre septembre et décembre 2023, ce sont 252 étudiants qui ont été pris en charge par des psychologues professionnels. Près de la moitié de ces étudiants ont

appelé entre 18h et 8h du matin, démontrant la complémentarité de ce service par rapport aux autres services de santé étudiants ou de ville. Les trois principaux motifs d'appels étaient des problèmes sentimentaux, des symptômes ou troubles anxieux et un sentiment d'isolement.

LES VOLONTAIRES EN€SERVICE CIVIQUE

En 2023, à l'approche des Jeux Olympiques et Paralympiques, l'agrément national du service civique des Crous s'est enrichi de deux nouvelles missions autour du sport, ce qui porte à huit le nombre de missions proposées au sein du réseau pour les volontaires. Toutes sont axées sur la dynamisation de la vie étudiante, la création de lien social et l'amélioration du bien-être étudiant.

En plus d'offrir un regard régulièrement renouvelé au sein des équipes Crous, le service civique permet des actions d'animations de pairs à pairs. Le dispositif stimule non seulement le sens civique des participants, mais aussi leur créativité et leur esprit d'initiative. Ces jeunes, en tant qu'acteurs engagés, contribuent à instaurer un environnement dynamique au sein des résidences, renforçant le tissu social, encourageant la solidarité et créant des moments mémorables qui enrichissent leur expérience universitaire. Le dispositif crée ainsi une synergie positive entre les bénéficiaires et leur communauté, promouvant des valeurs de responsabilité citoyenne et de collaboration, tout en consolidant le bien-être collectif.

Au cours de l'année 2023, 183 volontaires ont été accueillis dans 17 Crous. On en compte notamment 79 en résidence, 27 sur la mission « Promouvoir les activités culturelles » et 10 éco-ambassadeurs. La durée moyenne des missions reste de 8 mois, à raison de 24 heures par semaine. Un temps d'échange sur les bonnes pratiques a été organisé au Centre national de formation pour les tuteurs du réseau en février 2023.

Une formation à destination des référents en service civique des Crous s'est tenue en octobre 2023 au Centre national de formation à Tours. Cette formation a pour objectif de permettre une mise à niveau régulière et de favoriser les échanges de bonnes pratiques sur le dispositif.

Culture et vie de campus

Publié le 19 juillet 2024, Mis à jour le 1 octobre 2024



< Volontaire en service civique, Crous de Lyon© Lionel Rault - 2022